

---

# The Great African War, de Filip Reyntjens

« La grande guerre ». On pense à celle de 1914-1918, dans laquelle le jeu des alliances impliqua de proche en proche des acteurs de plus en plus nombreux dans une boucherie de masse. Cette dénomination, ce n'est pas au hasard que Filip Reyntjens<sup>1</sup>, africaniste de l'université d'Anvers, réputé pour ses recherches concernant la région des Grands Lacs, l'applique à la période de 1993 à 2007, des guerres civiles burundaise et surtout rwandaise aux élections qui étaient censées inaugurer la reconstruction de la République démocratique du Congo.

« La » grande guerre africaine. Le choix de l'article défini signifie qu'il n'y a eu en réalité qu'une guerre, et non deux, celles de 1996 et de 1998 qui se seraient succédé fortuitement. « Africaine », parce que si la lave du volcan s'est écoulée au Congo, le cratère était au Rwanda, et que de régionale cette guerre est devenue continentale. « Grande », en raison de cette extension, qui a été jusqu'à impliquer une communauté internationale divisée et, dans un premier temps, restée au balcon. « Grande » aussi du fait que des millions de gens, en majorité des civils innocents, ont été victimes de l'explosion de violence. Quatre fois plus coûteuse en vies humaines que le génocide du Rwanda, dix fois plus que les massacres du Darfour. Pourquoi cette guerre n'a-t-elle pas éveillé une émotion comparable dans les opinions publiques occidentales? Assurément en raison de cette même partialité qui a paralysé les grands acteurs internationaux (thème au sujet duquel on trouve une mise au point non « politiquement correcte », mais soigneusement documentée dans le chapitre IV du livre). Sans doute aussi en raison du brouillage du regard et de la démobilitation de la réflexion des simples citoyens face à la complexité de la succession des événements dans la région des Grands Lacs.

Voici un ouvrage qui traduit le refus de passer son chemin intellectuel du fait qu'il n'y aurait rien à penser, rien à voir, sauf de triviales querelles ethniques. Il s'attelle à démêler l'écheveau en s'appuyant sur des sources abondantes, qu'il replace rigoureusement dans leur contexte, et en présentant à la fois des analyses circonstanciées et une vision synthétique. Remarquable par sa précision et sa clarté. Mais volumineux et démêlant tant de fils que, si passionnante que soit la lecture, toute tentative de compte rendu est condamnée à être

---

1 F. Reyntjens, *The Great African War. Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006*, New York, Cambridge University Press, 2009, 327 pages (traduction néerlandaise : *De grote afrikaanse oorlog. Congo in de regionale geopolitiek 1996-2006*, Meulenhoff/Man-teau, Anvers-Amsterdam). Le texte de la conclusion (p. 279-286) a été traduit en français et adapté pour *La Revue nouvelle* par Paul Gérardin et revu par l'auteur.

réductrice. D'où l'intérêt de la conclusion de cette somme, dans laquelle l'auteur boucle sa tentative d'analyser les facteurs combinés du drame meurtrier, tout en rendant compte de la conjoncture unique de circonstances qui exclut que le chercheur s'enferme dans un schéma d'explication volontariste ou déterministe.

Filip Reyntjens nous a autorisés à reproduire une traduction adaptée de cette conclusion. En attendant, on peut l'espérer, une édition française qui en faciliterait l'accès pour le public congolais. Même si celui-ci n'est pas seul concerné, loin de là on va le voir, il est le premier intéressé. Pour cette raison, il est aussi en première ligne dans l'exposition aux rumeurs, en manque d'une telle étude scientifique qui favorise l'appropriation de son histoire récente pour agir au présent et préparer l'avenir.

Paul Gérardin

En définitive, comment comprendre cette dynamique de violence qui a déferlé dans la région des Grands Lacs ? « Voici le schéma central qui se répète constamment : la polarisation ethnique ouvre la voie à l'exclusion politique, l'exclusion conduit à la rébellion, la rébellion à la répression, et la répression aux flux massifs de réfugiés à l'intérieur et à l'extérieur du pays, lesquels déterminent pour leur part un surcroît d'instabilité<sup>2</sup>. » L'auteur de ces lignes, René Lemarchand, ajoute que « là où les lignes de clivages ethniques débordent les frontières des États, les conflits ont tendance à se déplacer d'un pays à l'autre<sup>3</sup> ».

## La combinaison des facteurs

L'exclusion des Tutsis rwandais après 1959 a conduit à l'invasion par le Front patriotique rwandais, ce qui a mené à la violence à l'encontre des Tutsis et finalement au génocide de 1994. Après la victoire du FPR, de nombreux Hutus sont partis vers le Zaïre, d'où ils ont tenté de reconquérir le pouvoir. Des alliances ethniques par-delà les frontières ont alimenté le conflit qui a changé d'échelle, se muant en guerre ré-

gionale au-delà des frontières du Rwanda. Loin d'être une réminiscence revancharde, l'analyse de cet engrenage est un antidote pour l'avenir. Il est en effet très possible que l'exclusion actuelle des Hutus (et de beaucoup de Tutsis...) au Rwanda présume la répétition d'un scénario comparable dans les années à venir. L'accalmie relative dans la région marque vraisemblablement une pause dans la guerre civile rwandaise, mais pas la fin de celle-ci.

Il est paradoxal que le plus petit pays de la région ait joué un rôle aussi décisif. Supposons un instant que le Rwanda n'ait pas pris la direction des événements en octobre 1996, au début de ce qu'on a appelé la « première guerre du Congo ». L'Alliance des forces pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) n'aurait jamais vu le jour et Kabila n'aurait pas menacé Mobutu. L'Ouganda et le Burundi étaient confrontés à des problèmes de sécurité comparables à ceux du Rwanda, mais de façon moins cruciale. Face aux menaces en provenance du Zaïre, ces pays auraient vraisemblablement limité leur action militaire à des raids éclairs par-delà la frontière. Quant à l'Angola, il ne s'est mêlé à cette guerre que quelques mois après le début, pour la mener à son aboutissement ultime : un changement de régime à Kinshasa. Il en a été de même pour le déclenchement de la

2 Lemarchand R., *The Dynamics of violence in Central Africa*, University of Pennsylvania, Philadelphia, 2009, p. 31.

3 *Idem*, p. 41.

« seconde guerre du Congo » en août 1998. L'Ouganda était insatisfait de l'évolution de la situation en République démocratique du Congo, mais c'est le Rwanda qui a de nouveau pris l'initiative de lancer une « rébellion », et l'Ouganda a suivi.

## Mobiles du Rwanda

Deux raisons importantes expliquent ce rôle prééminent du Rwanda. La première, c'est l'importance majeure de l'enjeu pour Kigali. En 1996, les camps de réfugiés constituaient une menace cruciale à proximité de la frontière du pays, et on pouvait présumer que cette situation ne ferait que s'aggraver. En 1998, malgré l'absence de toute menace immédiate, les relations avec le régime de Kabila étaient devenues hostiles, les risques de détérioration de la situation, et partant de déstabilisation du Rwanda, étaient réels. De plus, en 1996-1997, le Rwanda avait appris que mener la guerre au Congo est peu coûteux, et même rentable. Pour un petit pays, nanti d'une élite avide de maintenir son luxueux style de vie, l'exploitation des ressources du Congo constituait un motif dont l'importance s'accroissait sans cesse.

La seconde raison, c'est que le contexte et l'expérience du régime rwandais convergeaient pour déplacer les enjeux des problèmes politiques vers une issue militaire. Les leaders du FPR avaient mené une guerre après l'autre, et enfilé les victoires militaires les unes aux autres, après que, dès 1981, deux d'entre eux avaient rejoint la rébellion de Museveni en Ouganda. De même, leur appréhension des circonstances internes du Rwanda était, et reste, basée sur le contrôle physique. Ainsi, le Rwanda avait créé un redoutable service de renseignements, un appareil de sécurité et une armée qui devinrent les plus efficaces de

la région, bien au-delà des nécessités de la défense du pays. La position du Rwanda comme superpuissance régionale repose sur la force militaire<sup>4</sup>.

## Apathie internationale

Cette évolution a été rendue possible, du moins en partie, par l'apathie de la communauté internationale. En effet, le régime rwandais a continuellement tâté les limites du tolérable, et constaté l'absence de seuil. Il a donc franchi un Rubicon après l'autre. Quelques exemples le montrent à suffisance. Une table ronde des donateurs du Rwanda fut organisée à Genève en janvier 1995, six mois après que le Front patriotique rwandais (FPR) ait accédé au pouvoir, au moment où des signes préoccupants indiquaient clairement la dérive rapide du régime vers l'autoritarisme et l'adoption d'une posture déplorable sur le plan des droits de l'homme. Or, quelque 600 millions de dollars furent accordés. Le fait que l'aide promise ne soit nullement soumise à l'amélioration d'une situation qui empirait à toute vitesse persuada le régime qu'il pouvait poursuivre sans obstacles dans la même voie, l'impunité lui étant garantie. Le FPR fut appuyé sans réserves par les « amis du nouveau Rwanda », en particulier les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Ces pays ne furent pas gênés par leur grande connaissance du Rwanda et de la région. Mus par un sentiment aigu de culpabilité à la suite du génocide, ils raisonnèrent en termes de « bons » et de « méchants », le FPR représentant évidemment les « bons ».

<sup>4</sup> Cela constitue une rupture importante avec le passé. Avant 1990, l'armée rwandaise comptait à peine 6 000 à 7 000 hommes et n'avait jamais opéré en dehors des frontières du pays. Aujourd'hui, tous les pays voisins l'éprouvent comme une menace.

En 1996, lorsque le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) entama ses activités, il devint très vite évident que les perdants étaient poursuivis tandis que le gagnant, le FPR et son aile armée, l'APR (Armée patriotique rwandaise, devenue armée nationale), étaient laissés tranquilles bien qu'ils aient également commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre qui relevaient clairement des compétences de la Cour. Cet unilatéralisme renforça encore le sentiment d'impunité : en cas de menace de poursuite, l'APR se serait sans doute comportée avec plus de retenue en RDC.

Pendant les guerres du Congo, les critiques internationales ont été ténues, la plupart des acteurs internationaux s'alignant sur le discours officiel du Rwanda. Même après la guerre, au moment où la RDC a entamé une phase de transition complexe et fragile, les tentatives du Rwanda pour faire dérailler ce processus n'ont suscité qu'une protestation discrète. Pourquoi cette tolérance internationale ? On a montré quel fut le rôle du « crédit génocide » dont bénéficia le régime rwandais, qui l'exploita habilement. Van Leeuwen explique comment le FPR a réussi à vendre la fiction de sa « différence de nature » alors même que cette présentation était basée sur des présupposés équivoques et sujets à caution<sup>5</sup>. Storey a signalé « un sentiment intense de répétition de l'histoire dans le cas présent : la Banque mondiale se montra une fois de plus prête à appuyer vigoureusement l'État rwandais et les conséquences pour les petites gens — tant au Rwanda qu'en RDC — furent une fois de plus très sombres<sup>6</sup> ».

Si décisif soit-il, le rôle joué par le Rwanda n'est pas, loin s'en faut, seul responsable des guerres subséquentes. Il en va ici comme de tous les épisodes de l'histoire. Les événements, leur succession et leurs conséquences furent fondamentalement déterminés par une combinaison unique et contingente de facteurs.

## Implosion de l'État zaïrois-congolais

Au Congo-Zaïre, la mise en échec du « processus de démocratisation » depuis 1990 a suscité l'apathie politique et, en définitive, un déficit complet de gouvernance. Au-delà de son impact sur l'ensemble du Zaïre, cette situation a conduit la classe politique, concentrée à Kinshasa, à fermer les yeux sur ce qui était en train de se développer à l'Est. Non seulement cette évolution dangereuse n'a pas été anticipée, mais le régime fut incapable de réagir une fois qu'elle éclata.

C'est que le « système Mobutu » avait implosé, ployant sous ses contradictions bien connues, mais aussi pour une part sous le coup de l'application du paradigme néolibéral : la pyramide clientéliste sur laquelle il reposait était fondamentalement minée et ce qui subsistait de l'armée et de l'appareil sécuritaire s'était volatilisé. L'informalisation de l'État était quasi totale, y compris dans l'armée et les services publics. Les liens politiques, administratifs et économiques entre le centre et la périphérie, et entre les périphéries mêmes, étaient devenus fictifs.

C'est dans l'une de ces périphéries, les provinces du Kivu, qu'une question explosive a soudainement rebondi : le statut « des populations à nationalité douteuse », concept codé pour désigner les Banyarwandas (c'est-à-dire les popula-

5 Van Leeuwen M., « Rwanda's Imidigu programme and earlier experiences with villagisation and resettlement in East Africa », dans *Journal of Modern African Studies*, 2001, p.623-624.

6 Storey A., « Structural adjustment, state power and the genocide: the World Bank and Rwanda », dans *Review of African Political Economy*, 2001, p. 381.

tions issues des différentes vagues d'immigration, plus ou moins anciennes, à partir du Rwanda). C'était en 1994, après l'afflux des réfugiés rwandais dans ce qui n'était plus pour longtemps le Zaïre : les facteurs externes et internes de destruction allaient conjuguer leurs impacts.

### **Realpolitik à l'africaine**

En effet, l'extension territoriale des guerres civiles des pays voisins constitue un facteur régional décisif. Les conflits en Ouganda et au Burundi avaient déjà eu des retombées. Mais les digues se rompirent en 1994, quand 1,5 million de réfugiés rwandais déferlèrent sur le Zaïre. Constituant un « Rwanda rebelle » dans la zone frontalière, non seulement ils menaçaient la sécurité du nouveau régime de Kigali, mais ils rompaient l'équilibre ethnique fragile au Kivu. Combinée avec l'estompement de l'État zaïrois, cette situation rendit l'entrée en scène du Rwanda possible (et inévitable). L'attaque menée par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi en 1996 était aussi favorisée par les intérêts géopolitiques et les ambitions de puissances régionales. Tel fut en particulier le cas pour l'Angola. À lui seul, le MPLA au pouvoir n'aurait sans doute pas pris d'initiative, mais il vit dans la guerre à l'Est une occasion unique de régler ses comptes avec Mobutu et ses partisans qui appuyaient ses ennemis de l'Unita.

On le voit, une explication par le réalisme classique est éclairante là où est en jeu la connexion entre des situations intérieures et des décisions de politique étrangère prises par les pays voisins. Cependant, la variante structuraliste du réalisme montre que les changements du système international qui sont survenus après la fin de la Guerre froide ont eu un impact considérable sur la gouvernance. « Il semble que le

“retrait” de l'Union soviétique et la limitation de l'engagement américain dans la région aient favorisé la confrontation entre les États et leur immixtion dans les affaires des uns des autres<sup>7</sup>. »

### **Nouveau désordre du monde**

Après la Guerre froide, les acteurs internationaux, particulièrement les États-Unis, ont vu d'un bon œil l'effacement de Mobutu qu'ils avaient soutenu auparavant ; d'autant plus que sa disparition intervenait dans le cadre d'une opération menée par leurs alliés dans la région, le Rwanda et l'Ouganda. Ils ne connaissaient pas Kabila et ignoraient, ou sous-estimaient, la dynamique régionale plus large. Ils ne se rendaient pas compte qu'ils ouvraient la boîte de Pandore. Le prix fut particulièrement élevé, car ce choix inaugurerait une décennie de déstabilisation violente et de souffrance humaine immense. Les acteurs locaux et régionaux avaient l'avantage d'être présents sur le terrain et ne s'encombrèrent pas de considérations comme le respect du droit international (humanitaire), l'éthique ou les droits de l'homme. Quand on voit quels acteurs africains déterminaient l'agenda, le mode de déroulement des guerres d'Afrique centrale apparaît comme une nouvelle illustration de la fin du système néocolonial. Hormis les gouvernements, les agents furent des entités non étatiques de nature inédite. Parmi eux, des « entrepreneurs d'insécurité », pratiquant des analyses coûts-bénéfices qui les amenaient à considérer que l'absence d'État, l'instabilité et la guerre sont plus avantageuses que la reconstruction d'un État, la stabilité et la

7 Clark J.F., « Introduction. Causes and consequences of the Congo War », dans J.F. Clark et al., *The African Stakes of the Congo War*, Palgrave Mac Millan, New York-Houndmills, 2002, p. 1-10.

paix. La relative absence de la communauté internationale est stupéfiante, dix ans à peine après l'émergence d'une nouvelle espérance fondée sur le projet d'un « nouvel ordre mondial » et d'une gouvernance basée sur la conditionnalité, la diplomatie préventive, la gestion des conflits.

### **Une conjoncture historique particulière**

Il n'existe pas de lien intrinsèque entre l'ensemble des facteurs, internes et externes, que l'on vient de relever. Ils ont convergé dans une conjoncture historique particulière, où ils ont créé les conditions d'une guerre et en ont déterminé le cours. Contrairement aux théories de l'« agenda caché » auxquelles beaucoup de Congolais accordent du crédit, aucun plan ne fut préconçu, à Washington ou ailleurs. Des occasions se sont présentées, et ce n'est que dans un deuxième temps qu'elles ont été saisies par les acteurs. Cela s'est produit graduellement : ainsi, l'APR ne savait pas en 1990, et ni en 1994, qu'elle attaquerait le Zaïre en 1996 ; et en 1996, elle ne savait pas qu'elle attaquerait à nouveau en 1998 et commencerait à exploiter les richesses minérales du Congo. Et probablement qu'à la fin de l'année 1996 le Rwanda n'envisageait pas de renverser le régime Mobutu et d'amener Kabila au pouvoir. Ce projet ne s'affirma que progressivement, après que l'Angola se soit impliqué dans la guerre.

Il en va de même en ce qui concerne l'un des prétendus « grands conspirateurs ». En apportant leur appui à la rébellion de l'AFDL, les États-Unis ne prévoyaient et ne souhaitaient nullement une déstabilisation en profondeur de la région et une guerre entre leurs alliés rwandais et ougandais.

Par conséquent, autant l'analyse a permis d'identifier clairement les facteurs de déclenchement de violence et de pointer des responsabilités d'acteurs, autant il convient de ne pas verser dans des schémas causalistes simplificateurs. Des caractéristiques spécifiques du contexte ont favorisé des tendances évolutives, et ce quoi qu'il en soit des intentions de tel ou tel acteur. Cela se vérifie aussi bien à l'échelle du continent qu'à celle du Congo.

### **L'Afrique dans la globalisation**

Dans le contexte de la mondialisation qui n'a cessé de progresser depuis les années septante, les contacts au-delà des frontières théoriques d'antan offrent des opportunités de connexion à l'économie mondiale et, dans une large mesure, de contournement des États y compris sous la forme d'une intégration régionale informelle/criminelle. Le continent africain n'est pas le seul à vivre cette conjoncture, mais il en est marqué de façon éminente. Les phénomènes de « désétatisation », « déterritorialisation », criminalisation y ont signifié l'effritement des piliers de l'ordre post- ou néocolonial, à savoir les structures et les espaces hérités de la période la colonisation, la protection par les anciennes métropoles en échange d'un droit de regard « bienveillant », le principe (mais pas toujours la pratique) d'une suprématie du secteur public sur le privé, et l'exploitation structurée des économies par les grandes entreprises. Ces caractéristiques tendent à s'estomper sous les effets combinés de la globalisation et des activités d'acteurs locaux, régionaux et internationaux pour lesquels le gain rapide obtenu dans des enclaves est plus utile que l'exercice d'une souveraineté formelle.

## L'état de la classe politique congolaise

En RDC, la transition politique en vue de restaurer cette souveraineté a été en grande partie pilotée de l'extérieur. Beaucoup d'acteurs politiques congolais n'étaient pas intéressés par la démocratie, mais la redoutaient même du fait qu'ils risquaient de perdre les positions qu'ils avaient conquises par les armes. Les résultats obtenus l'ont été au prix de profondes difficultés, puisque la transition avait à s'opérer dans un contexte de guerre et à composer avec des intérêts intracongolais et étrangers en conflit. En un certain sens, c'est un miracle qu'il en soit sorti quelque chose. Sans la forte pression de l'Afrique du Sud, qui a pris le contrôle du Dialogue intercongolais en 2002, ce processus n'aurait sans doute pas abouti. De même, le chemin vers les élections a été esquissé par la communauté internationale et imposé à des acteurs nationaux fortement réticents. Sans la présence du Comité international d'accompagnement de la transition (Ciat) et de la mission de l'Organisation des Nations unies au Congo (Monuc), et sans la promotion des élections moyennant un énorme appui financier et logistique assorti d'une promesse d'aide, les Congolais ne se seraient sans doute pas rendus dans l'isolement pour ratifier un projet de Constitution en 2005 et élire président, Parlement et assemblées provinciales en 2006. La RDC fut placée de fait sous tutelle internationale. C'est aussi ce qui fait la fragilité du processus. La classe politique congolaise s'est à peine approprié le nouvel ordre politique qui reste donc en grande partie artificiel. La période depuis la fin de la transition n'autorise guère à l'optimisme...

## La condition nécessaire d'un autre avenir

Pourtant, quelles que soient les embûches, la reconstruction d'institutions qui assurent les fonctions étatiques essentielles au Congo est la condition *sine qua non* du développement national et de la stabilité régionale. Tâche colossale, au vu du degré de déliquescence de l'État, des dimensions du pays, de la profonde dislocation et de l'état dans lequel se trouvent, non seulement le personnel, mais plus généralement la culture politique. De toute façon, quand un État a imploré, ce n'est pas en un tour de main qu'on le reconstruit de fond en comble. Le prix à payer sera immense et les efforts de longue durée, par étapes en commençant par les fonctions les plus importantes de la souveraineté.

La première est le contrôle par l'État de son territoire. On entend d'abord par là le contrôle physique, qui requiert la reconstitution d'une armée nationale digne de ce nom et de services publics. On sait en effet que l'armée congolaise reste le reflet de l'État imploré. Se comportant souvent comme une milice qui perpétue les pratiques indisciplinées et violentes, elle est avant tout une source d'insécurité. En outre, le contrôle physique signifie la surveillance des frontières, notamment par la douane et les services d'immigration, tant sur terre que sur les cours d'eau, les aéroports et les nombreuses pistes d'atterrissage. Mais le contrôle territorial implique aussi la reconstruction d'un appareil d'État efficace et en contact avec les populations. Il s'agit de créer un lien entre l'État et ses citoyens. Or, ce lien n'existe pas, même dans la capitale.

La deuxième fonction à remettre sur les rails est la collecte et la gestion de ses recettes par l'État. La RDC est souvent décrite comme un « scandale géologique », un pays potentiellement riche qui a les moyens

de financer son développement. C'est vrai, mais « potentiellement » ne mène pas très loin. Par conséquent, la capacité fiscale de l'État est à restaurer. Les mécanismes impôts/dépenses doivent être transparents, efficaces et honnêtes, et les ressources naturelles (minières, forestières, aquatiques, agricoles) considérées comme des biens publics. Cela présuppose la fin de la criminalisation et de la privatisation de l'État et de l'économie... laquelle dépend à son tour de la bonne gouvernance. C'est un cercle vicieux qu'il s'agit de rompre : la « déprivation » des ressources est indispensable pour reconstruire l'État, mais seul un État reconstruit peut gérer ces ressources comme biens publics.

La sécurité juridique est la troisième priorité. Elle n'est pas seulement importante pour la protection des droits fondamentaux des Congolais et la lutte contre l'impunité, mais également pour attirer les investissements considérables indispensables pour reconstruire le pays. Le capital à risque ne peut être mobilisé que si les contrats sont respectés, ou du moins si les contractants peuvent avoir confiance dans un appareil judiciaire fonctionnel, fiable et juste. Il en va de même pour les entreprises dans leurs rapports avec l'État, en ce qui concerne les adjudications, la fiscalité et les appuis à l'investissement.

### **Pour que « nécessaire » soit « suffisant »**

Les carences congolaises en matière de gouvernance sont bien connues, et le redressement est aussi nécessaire qu'il exige un effort acharné et de longue haleine. Cependant, l'histoire de la « grande guerre africaine » comporte d'autres enseignements qu'on se garde trop souvent de tirer. Il convient d'y réfléchir, en se souvenant

que naguère en Europe, le bouclage déficient d'une autre « grande guerre » avait fait le lit d'une seconde.

Une première leçon est que l'impunité et la tolérance internationale face à des comportements agressifs et criminels encouragent les malfaiteurs, même ceux qui, comme le Rwanda, sont pauvres et extrêmement dépendants de l'aide internationale. Ils frôlent les limites de cette tolérance et, quand ils constatent leur absence, ils franchissent un Rubicon après l'autre, jusqu'au « point de non-retour ». Il importe donc de leur signifier d'emblée le cap à ne pas dépasser.

Deuxièmement, les entrepreneurs locaux d'insécurité pratiquent constamment une analyse rationnelle coûts-bénéfices, qui les amène à réaliser que la guerre, l'instabilité et le délabrement des institutions rapportent plus que la paix, la stabilité et la reconstruction de l'État. Dans de telles conditions, la seule façon de contenir ces forces est de leur rendre la guerre plus coûteuse et la paix plus avantageuse.

Les deux leçons qu'on vient de mentionner ne sont applicables que moyennant une troisième, à savoir une cohérence minimale de la communauté internationale. C'est le contraire qui a prévalu, avec des conséquences désastreuses pour des millions de gens dans la région des Grands Lacs. Et pourtant, la démonstration a été faite que l'implication internationale peut faire une différence. À preuve, deux interventions liées : d'une part, l'engagement de la Monuc, la plus grande mission de paix à ce jour, quelles que soient par ailleurs ses déficiences ; d'autre part, la mise sous tutelle *de facto* sous la forme du Ciat. Ces initiatives ont rendu la transition politique au Congo possible, même si ce processus a été difficile et si l'issue reste incertaine.

Quatrième leçon. Le fait que ce processus ait été dans une large mesure imposé de



l'extérieur à une classe politique congolaise réticente fait surgir une question : avec quelle force l'héritage de l'État mobutiste se maintiendra-t-il comme un résidu encombrant sur le chemin de la stabilité politique et d'une gouvernance convenable ? À l'heure actuelle, le moins qu'on puisse dire est que les signes ne sont pas encourageants.

Une cinquième et dernière leçon porte sur les relations à l'intérieur de la région des Grands Lacs. Nous avons vu avec quelle facilité les conflits débordent des frontières, avec des effets pervers pour la coexistence des communautés dans les pays voisins. En dépit de la rhétorique diplomatique sur les « approches régionales intégrées », la communauté internationale ne prend pas suffisamment ce constat en compte. Jamais elle n'a démontré plus dramatiquement cette omission qu'en se laissant inspirer par des présupposés unilatéraux alors même qu'elle s'efforçait de favoriser une transition pacifique en RDC. Aujourd'hui encore, cet aveuglement persistant face aux ambitions hégémoniques du Rwanda à l'Est du Congo constitue une menace pour la stabilité future de toute la région. Dans un avenir relativement proche, il se pourrait que le Rwanda devienne à nouveau l'épicentre d'un déferlement de violence. ■